



Syndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s et Surveillant(e)s Brigadiers Non-Gradé(e)s



Maison d'arrêt de la **Seine-Saint-Denis**

COVID 19 : ALERTE MAXIMALE SUR LE 93

La circulation active du virus est telle que la ville de Paris et sa petite couronne (92,93,94,75) passent en **ZONE ALERTE MAXIMALE**. Cela a donc entraîné de nouvelles mesures sur la MA de Villepinte depuis le 06 octobre 2020 :

Masques :

- Tous les détenus sans exception se verront dotés de 2 masques chirurgicaux (remis par les surveillant(e)s de l'aile, dotés de gants, le soir, au moment des repas). **Ils devront l'avoir impérativement à chaque sortie de cellule jusqu'à nouvel ordre**. Les masques usagés seront récupérés également le soir dans des sacs poubelles prévus à cet effet.
- Nous rappelons à ce titre que le masque est **obligatoire** pour tous les personnels présents au sein de l'établissement.

Activités :

- Scolaire, 6 détenus/salle maximum, tables espacées d'un mètre minimum, affichage bien évidemment des gestes barrières dans toutes les salles, **respect du protocole de nettoyage**.
- Activités socio-culturelles : **Suspendues jusqu'à nouvel ordre**.
- Bibliothèque : **Suspension de l'accès jusqu'à nouvel ordre**.
- Sport : **15 détenus maximum sur le terrain, suspension des activités dans le gymnase sauf pour les détenus mineurs : 10 maximum**.
- Musculation : **suspension de l'accès aux salles de musculation jusqu'à nouvel ordre**.

Ateliers :

- **30 détenus maximum** avec un espacement d'un mètre minimum entre les opérateurs.

Formations professionnelles :

- 9 détenus maximum, espaces d'un mètre minimum entre les stagiaires, affichage des gestes barrières, **respect du protocole de nettoyage**.

Cultes :

- **Suspension des offices jusqu'à nouvel ordre, maintien des rencontres individuelles**.

Parloirs :

- Les parloirs se dérouleront dans les cabines équipées de dispositifs de séparation (plexiglas) et ce jusqu'à nouvel ordre. Pas de changement pour les autres modalités (prises de RDV, nombre de visiteurs, durée des parloirs, surveillance, **nettoyage des locaux**).

Le SPS local de la MA Villepinte félicite l'ensemble des agents pour l'implication dont ils font preuve au quotidien, il ne faut pour autant pas relâcher tous les efforts qui ont été fournis depuis le début de cette crise sanitaire. Nous veillerons au respect strict de toutes ces mesures.

Le SPS, le seul syndicat 100% surveillants !

A Villepinte, le 08 octobre 2020

Pour le bureau local

Mail : spsvillepinte93@gmail.com

Site internet : www.sps-penitentiaire.fr